

# Le Gué à la Poitevinière



Visorando



Randonnée n°2481890

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Ce chemin au sein d'un environnement charmant vous emmènera dans des lieux où patrimoine végétal et patrimoine bâti ont la part belle. Vous pourrez tout d'abord profiter de vues dégagées sur la campagne des Mauges avec ses grands espaces structurés par des haies bocagères denses et de nombreux bosquets. Ce paysage est l'héritage d'une campagne structurée par un maillage dense de haies bocagères et de landes.

<b>Durée :</b>	2h35	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8.49km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	56m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	56m		
<b>Point haut :</b>	111m	<b>Commune :</b>	La Poitevinière (49510)
<b>Point bas :</b>	74m		



## Description

Parking Place de l'Église.

Circuit balisé en Rouge

(D/A) Du parking, longer le plan d'eau en le laissant sur la droite, traverser un petit pont sur le ruisseau et rejoindre la route.

(1) Prendre à droite vers le lieu-dit Tartifume et continuer sur cette route sur 500m. Prolonger ensuite tout droit sur le chemin de ferme vers la Vrinière.

(2) Une fois les bâtiments de la Vrinière passés, prendre la route à droite en longeant les bâtiments de ferme. Puis tourner à gauche 100m après. Passer devant le lieu-dit de la Vollerie en longeant le champ et juste après le chêne Saint-Joseph (chêne remarquable), prendre la passerelle menant sur une bande enherbée dans le champ. Suivre ce chemin en longeant les chênes.

(3) Traverser la route **avec prudence** et aller en face dans le chemin enherbé longeant les champs. Continuez toujours tout droit en ignorant les chemins qui partent à gauche jusqu'à ce que ce chemin principal tourne à angle droit vers la gauche 600m plus loin.

(4) Au croisement, prendre le chemin à droite puis tourner à droite pour longer la route D15 sur environ 150m. Traverser **avec prudence** pour prendre la première à gauche et rejoindre la route allant au lieu-dit le Gué Haussang. Passer devant l'ancienne chapelle et suivre le chemin qui va vers la gauche.

(5) Suivre le chemin au Moulin Neuf jusqu'au lieu-dit du Mesnil. À l'intersection en T, au Mesnil, contourner le hameau en prenant à droite puis le chemin à gauche. Le suivre sur 600m jusqu'au croisement.

(6) Traverser la route et continuer tout droit sur 650m en laissant les bâtisses de la Noirdière sur votre gauche. Vous marchez sur un chemin de ferme. Arrivé au niveau de la route, tourner à droite et rester sur la route jusqu'à la Poitevinière.

(7) En face de la Mairie, traverser puis tourner à gauche vers l'église et enfin à droite pour rejoindre le point de départ (D/A).

## Informations pratiques

### A proximité

Chêne Saint-Joseph : Ce chêne est l'histoire d'un arbre têtard garant de la protection des habitants au lieu-dit "la Vollerie". Il faut dire que cet arbre au tronc creux de 7m60 de circonférence qui assure l'accueil sur l'exploitation est un portier plutôt rassurant, même

si certaines charpentières impressionnent beaucoup le propriétaire (à sa naissance, sa grand-mère déposa une statue de Saint-Joseph pour porter bonheur à son petit-fils.)

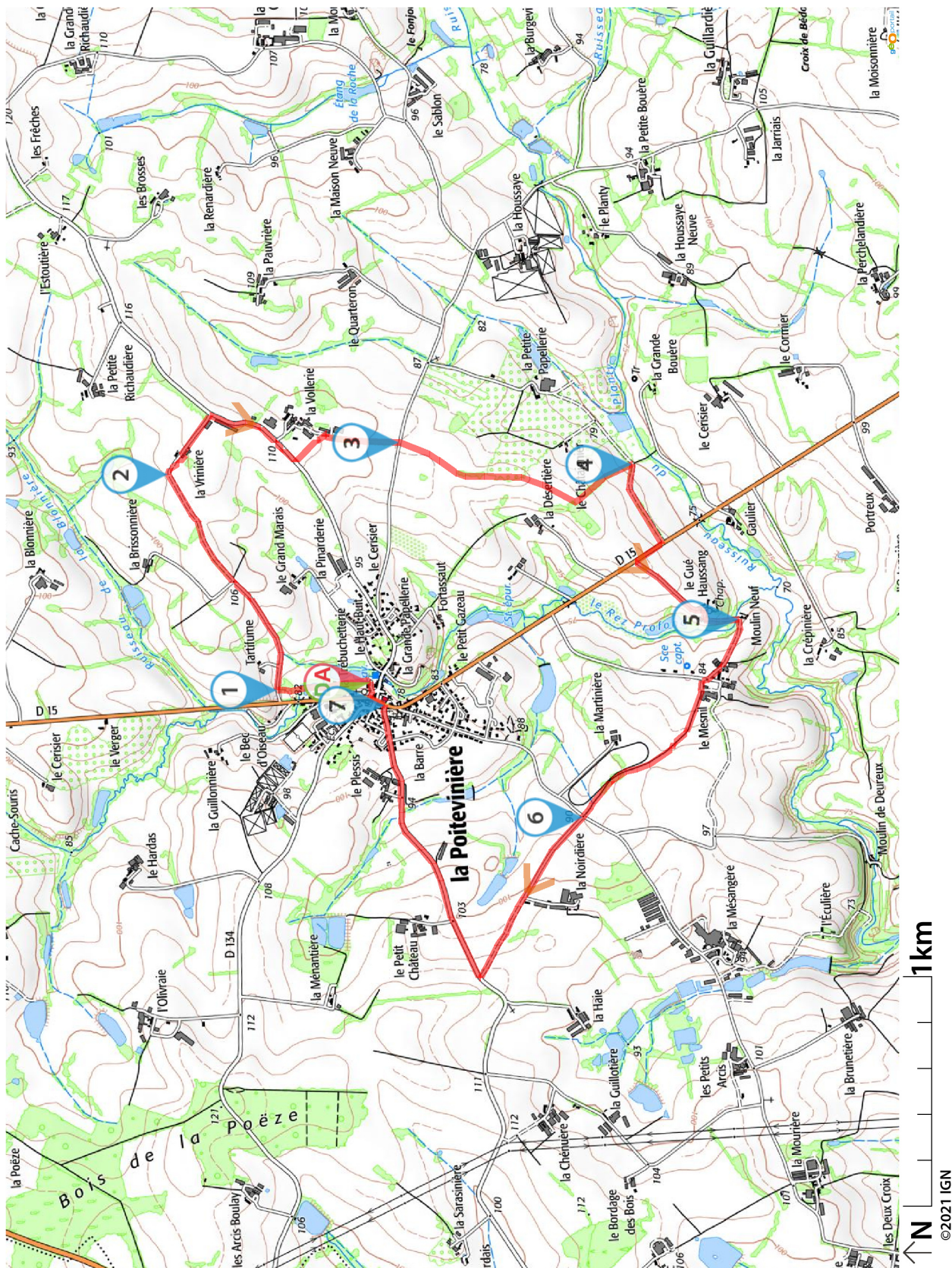
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-gue-a-la-poitevineire/>

**En savoir plus :** ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : [contact@osezmauges.fr](mailto:contact@osezmauges.fr) - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**